

Direction d'école : réunion au ministère sur les responsabilités des directeurs

Une réunion autour des responsabilités dévolues aux directeurs et à leur possible évolution s'est déroulée le 28 janvier. Plusieurs sujets sont à l'étude par le ministère et un plan d'actions est attendu pour le printemps. Pour le SE-Unsa il y a urgence à aboutir à des mesures concrètes pour les directeurs d'école.

Cette réunion, initialement prévue le 14 janvier, fait suite à la restitution du questionnaire « Le métier de directrice et de directeur d'école aujourd'hui ».

En préambule, le SE-Unsa a rappelé que la journée de décharge supplémentaire voulue par le ministre pour les mois de novembre et décembre n'avait pas pu être mise en place partout, ou bien au détriment de la formation ou du remplacement dans la majeure partie des cas.

Les échanges de la réunion ont porté sur la complexité des responsabilités actuellement dévolues aux directeurs d'école.

Le SE-Unsa a pointé des simplifications dans la réalisation de certaines responsabilités, issues notamment des réunions de directeurs que le SE-Unsa organise sur le territoire.

Pour le ministère, plusieurs sujets sont à l'étude, notamment :

- la réduction des informations dont le directeur doit rendre compte ou non,
- les questions de sécurité, avec un accompagnement et une formation continue des directeurs,
- la gestion des autres personnels de l'école (ATSEM, AESH...),
- la procédure d'inscription en collège via Affelnet,
- l'école inclusive, la santé et les procédures en lien avec la MDPH,
- la gestion des 108h,
- les modalités des élections des représentants des parents d'élèves,
- le besoin de formation, initiale et continue, notamment juridique et dans la gestion des conflits.

Le ministère informe que tous ces points sont en cours de construction mais soumis à des contraintes techniques et juridiques car elles peuvent entraîner notamment des modifications réglementaires.

Un calendrier de l'agenda social est prévu dans les semaines qui viennent. **Les réunions porteront sur la formation, les conditions d'exercice, les aspects statutaires et la rémunération des directeurs. Elles seront articulées avec le chantier revalo/retraites.** La volonté affichée par le ministère est de déboucher au printemps sur un plan d'actions opérationnel.

Section de Savoie

L'avis du SE-Unsa

Si des points de tension sont désormais identifiés par le ministère, pour le SE-Unsa, il faut arriver très rapidement à des réponses concrètes. Il n'est pas question d'oublier la situation d'urgence et l'état de détresse des collègues directeurs.